

Atelier

Evaluer son action de prévention de la perte de l'autonomie

Dates de la session :

08 Oct 2026

Format & durée :

Présentiel

1/2 journée

Lieu :

15 - Cantal



Aurillac

Horaires :

14 h 17 h

Groupe :

Pros du Cantal

Intervenant.e.s :

T. LARDET et E.ROUEYRE

Tarif :

Sans frais, grace au soutien de la CNSA

Contact pédagogique :

tristan.lardet@promotion-sante-ara.org

S'inscrire

Evaluation

Personnes âgées

Cet atelier découverte propose de se familiariser avec la démarche d'évaluation d'une action ou d'un projet en prévention de la perte de l'autonomie des seniors. Cet atelier s'appuiera sur le guide pratique "L'évaluation en 7 étapes" et sur le kit "Évaluer l'impact de son action de prévention" de la CNSA.

Objectifs

- Découvrir les ressources sur l'évaluation
- Se familiariser avec le vocabulaire et les étapes d'une démarche d'évaluation d'une action
- Echanger sur ses pratiques et questionnements

Date et horaires

Jeudi 8 octobre 2026 de 14h à 17h

Lieu

Aurillac

Intervenant.es

Elodie ROUEYRE, déléguée territoriale Promotion Santé ARA délégation Cantal

Tristan LARDET, chargé de projets Promotion Santé ARA délégation Cantal

Renseignements :

tristan.lardet@promotion-sante-ara.org

